

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## macie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## ique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## aladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation	: contact@mupras.com
Prise en charge	: pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

Nº M21- 065185

107688

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5197

Société : Mécicanet

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : REDAOUI - BAHJA

Date de naissance : 09/07/1959

Adresse : N° 12, Rue D'ARMENIE 2 Mars

ASA

Tél. : 06 42 11 863 Total des frais engagés : ..... Dhs

Dr. Kamal LAHBABI

ONCOLOGUE - RADIOTHERAPEUTE ②

Centre International d'Oncologie de Casablanca

4, Route de l'Oasis Rue des Alouettes - Casablanca

Tél : 05 22 77 81 81 - Fax : 05 22 99 65 74

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 18/02/2022

Nom et prénom du malade : Redaoui - Bahja

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Cancer mammaire

En cas d'accident préciser les causés et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 18/02/2022

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18.02.28	CS		250,00	DR KHALID LAHBABI ONCOLOGUE - RADIOTHERAPEUTE ② Centre International d'Oncologie de Casablanca 4 Route de l'Oasis Rue des Alouettes - Casablanca Tel : 05 22 77 81 81 - Fax : 05 22 99 65 74

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 <b>Mme SENJELLOU FOUZI</b> Pharmacien en Pharmacie Boulevard Alexandre Casablanca Tél: 0523 55 15 13 - Casablanca	18/09/22	 <b>Dr. ALEXANDRE FOUCHE</b> Casablanca

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

## AUXILIAIRES MEDICAUX

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



**AKDITAL**

Centre International d'Oncologie Casablanca  
المركز الدولي لعلاج الأورام بالدار البيضاء

**Dr. Kamal LAHBABI**

Oncologue - Radiothérapeute

Ancien interne des Hôpitaux de Rennes

Ancien praticien de l'institut Bergonié-Bordeaux

**الاستاذة PHARMACIE ALEXANDRI:**  
Mme BENJELLOUN Fouzi.  
Docteur en Pharmacie  
35, Boulevard Alexandria  
Tél: 0522.86.15.13 - Casablanca  
INPI: 092004456 - IEE: 00 1837 636 000 00

Casablanca, le.....

**18/02/2022**

**IMODIUM 2MG GELULE**  
LOT: 21E019  
PER: 08/2026

P.P.V: 30DH50

6 118000 010845

**Mme REDOUANI Bahija**

30.50

### 1/ IMODIUM 2 MG 20 GES

1cp apres chaque diarrhee; maximum 6/j

### 2/ SMECTA SACHETS

1 à 3 sachets / jour en fonction de la consistance des selles

### 3/ SILICIUM VERNIS LA ROCHE POSAY

1app par jour pendant toute la durée de la chimiothérapie

### 4/ BICARBONAT SOD ISO 14% 250ML

48.50 XL  
3cp de cotipred 20 mg dans ces 250 CC  
BDB 4 à 6 X par jour

24.60  
48.50  
38.60  
4, route de l'Oasis, rue des Alouettes, Casablanca  
Tél. : 05 22 77 82 28 - Fax : 05 22 99.65.74  
E-mail : info@ciocasablanca.ma  
Site web : www.ciocasablanca.ma

**SMECTA ORANGE VANILLE**  
3G SACHET B30  
P.P.V: 52DH40  
LOT: 21E069  
PER: 20/2024

6 118000 011468

PPV: 48DH50  
PER: 12/24  
LOT: K3722

bottu s.a.  
82, Allée des Cauannes - Ain Séba - Casablanca  
S.Bachouch - Pharmacien Responsable

**Dr. Kamal LAHBABI**  
**ONCOLOGUE - RADIOTHERAPEUTE (2)**  
Centre International d'Oncologie de Casablanca  
4, Route de l'Oasis Rue des Alouettes - Casablanca  
Tél : 05 22 77 81 81 - Fax : 05 22

PPV: 48DH50  
PER: 12/24  
LOT: K3722

bottu s.a.  
82, Allée des Cauannes - Ain Séba - Casablanca  
S.Bachouch - Pharmacien Responsable